



HAL
open science

Emprunts ou délocutifs ? Un cas de contact ‘hiérolectal’

Peter Nahon

► **To cite this version:**

Peter Nahon. Emprunts ou délocutifs ? Un cas de contact ‘hiérolectal’. *Le Français Moderne - Revue de linguistique Française*, 2018, pp.215-224. halshs-01942634

HAL Id: halshs-01942634

<https://shs.hal.science/halshs-01942634v1>

Submitted on 13 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le français moderne

Revue de linguistique française

Directeur

Jean-Marie Klinkenberg

Véronique MONTAGNE, Formes et usages de la définition dans le discours politico-religieux de la fin du XVI^e siècle (1588-1591) : le cas du « Politique »

Christian MOLINIER, Ethniques et gentils. Formes et propriétés respectives

Nadine STEINFELD, Il était une fois l'*épilepsie* ou le *mal caduc*, appelé aussi le *haut mal*, mais encore...

Peter NAHON, Emprunts ou délocutifs ? Un cas de contact 'hiérolectal'

Camino ÁLVAREZ-CASTRO, *Paradoxalement* : un marqueur de thèse improbable?

Stéphanie SMADJA, La synonymie comme source d'invention stylistique chez Jouve ?

Robert MARTIN, Assouplir l'orthographe ?

Comptes rendus

Livres reçus

Table des matières

Le français moderne

Fondateurs : A. DAUZAT et J.-L.L. D'ARTREY

Directeur : J.-M. KLINKENBERG

Comité de patronage :

D. BOUVEROT Professeur émérite à l'Université de Nancy
B. CERQUIGLINI, Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie
J.-D. GENDRON, Professeur émérite à l'Université Laval
N. GUEUNIER, Professeure émérite à l'Université de Tours
F.-J. HAUSMANN, Professeur émérite à l'Université d'Erlangen
G. KLEIBER Professeur émérite à l'Université de Strasbourg
R. MARTIN, Professeur émérite à l'Université de Paris IV
O. SOUTET, Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne

Comité de rédaction :

F. BERLAN (Paris) — A. BERRENDONNER (Fribourg) — X. BLANCO (Barcelone)
A. CARLIER (Lille) — M. DAFF (Dakar) — D. DENIS (Paris) — C. FUCHS (Paris)
P.-P. HAILLET (Cergy-Pontoise) — Ph. HAMBYE (Louvain-la-Neuve)
M.-L. HONESTE (Paris) — A. JAUBERT (Nice) — V. MAGRI (Paris)
J. MAURAI (Québec) — S. MEJRI (Paris) — Ch. REGGIANI (Paris) — A. THIBAUT (Paris)

Secrétariat général : Ph. MONNERET (Paris), F. NEVEU (Paris)

Édition et abonnements : Abdelouahab AYADI

SOMMAIRE

Véronique MONTAGNE , Formes et usages de la définition dans le discours politico-religieux de la fin du XVI ^e siècle (1588-1591) : le cas du « Politique ».....	147
Christian MOLINIER , Ethniques et gentils. Formes et propriétés respectives	163
Nadine STEINFELD , Il était une fois l' <i>épilepsie</i> ou le <i>mal caduc</i> , appelé aussi le <i>haut mal</i> , mais encore	185
Peter NAHON , Emprunts ou délocutifs ? Un cas de contact 'hiérolectal'	215
Camino ÁLVAREZ-CASTRO , <i>Paradoxalement</i> : un marqueur de thèse improbable?.....	225
Stéphanie SMADJA , La synonymie comme source d'invention stylistique chez Jouve ?.....	241
Robert MARTIN , Assouplir l'orthographe ?	257
COMPTES RENDUS :	265
Mathieu Avanzi, Atlas du français de nos régions, Paris, Armand Colin, 2017, FM2, page 284	
Michel Bertrand, Karine Germoni et Annick Jauer dir., Existe-t-il un style Minuit ?, Presses Universitaires de Provence, 2014, FM2, page 294	
Georges Bohas, L'illusion de l'arbitraire du signe, Presses universitaires de Rennes, 2016, FM2, page 265	
Colas-Blaise, Marion, Laurent Perrin, et Gian Maria Tore, L'énonciation aujourd'hui: Un concept clé des sciences du langage, Limoges, Lambert-Lucas, 2016, FM2, page 280	
Fréchet, Claudine (dir.), Langues et cultures de France et d'ailleurs. Hommage à Jean-Baptiste Martin, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 2009, FM2, page 297	
Martin (Robert), Linguistique de l'universel. Réflexions sur les universaux de langage, la notion de langue universelle, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2016, FM2, page 273	
Pavelin Lesic (Bogdanka) et Damic Bohac (Darja), L'article grammatical en français. Principaux emplois de l'article français à l'usage des croatophones, Zagreb, Faculté de Philosophie et Lettres, FF Press, 2016. FM2, page 282	
Pascale Renders, L'informatisation du Französisches Etymologisches Wörterbuch. Modélisation d'un discours étymologique, Strasbourg, ELiPhi – Éditions de linguistique et de philologie, 2015, FM2, page 271	
Suomela-Härmä, Elina, Härmä, Juhani, Havu, Eva (éds.), Représentations des formes d'adresse dans les langues romanes : Representaciones de las formas de tratamiento en las lenguas románicas : Rappresentazioni di forme allocutive nelle lingue romanze, Helsinki, Société Néophilologique, 2013, FM2, page 285	
Jorge Juan Vega y Vega, Qu'est-ce que le verbe être ? Éléments de morphologie, de syntaxe et de sémantique, Paris, Honoré Champion, 2017, FM2, page 266	
Livres reçus	300
Table des matières	301

Emprunts ou délocutifs ? Un cas de contact ‘hiérolectal’

Peter NAHON

0. Introduction

L'étude des « langues spéciales », des variétés minoritaires et des argots, comme l'avaient déjà remarqué Meillet et Dauzat en leur temps, peut s'avérer précieuse pour la connaissance de faits de langage intéressant la typologie générale. La variété de français parlée par les israélites de Bordeaux et du Sud-Ouest aquitain, dont l'existence est attestée depuis le milieu du XIX^e siècle, ne fait pas exception. Venue remplacer un ancien parler gascon riche en emprunts d'origines essentiellement ibéroromane, hébraïque et oïlique, cette variété en a gardé la trace notamment par un vocabulaire spécial qui, jusqu'à présent, n'a fait l'objet que de remarques et relevés superficiels, motivés non par les exigences de la recherche linguistique mais par le goût de la collecte de « vestiges ». Parmi les seuls s'y étant penchés jusqu'à nous, mentionnons l'hispanisant Georges Cirot (1906 ; 1922) et le lexicographe amateur Albert Lévi (1913 ; 1930), tous deux auteurs de relevés lexicaux succincts. L'un, pensant à tort que l'espagnol avait été la langue maternelle de ces groupes parlants avant qu'ils ne deviennent francophones (1933 : 158-172), s'essaya à en inventorier les « restes » au moyen d'une enquête partielle et partielle ; l'autre, locuteur quant à lui de cette variété, ne chercha qu'à coucher sur le papier, pour l'agrément de ses coreligionnaires et concitoyens bayonnais, une partie de ce vocabulaire en le gratifiant au passage d'étymologies populaires le plus souvent fantaisistes. Plus récemment, l'hébraïsant Bar-Asher (2007 ; 2013) s'est surtout appliqué à dessiner la phonologie de l'hébreu employé dans la liturgie par cette communauté linguistique, à partir de quelques points de détail traités en tant que tels.

Or, une approche systématique, fondée sur une enquête de terrain menée par nous depuis 2014 et qui se poursuit encore aujourd'hui auprès des quelques dizaines de locuteurs, a révélé l'existence non d'une « vitrine d'archaïsmes » mais d'un système linguistique propre, avec ses dynamiques morphocréatrices et dérivationnelles notamment, parmi lesquelles un certain nombre de caractéristiques remarquables, tant au sein des variétés méridionales du français que dans les langues ou variétés, françaises et non françaises, parlées par des israélites. Dans une variété dont la spécificité primordiale repose sur un recours abondant à l'emprunt, on ne sera donc pas surpris de constater que c'est dans ces reflets concrets du contact linguistique que ces caractéristiques se prêtent le mieux à l'observation.

1. L'hébreu au sein du français : un singulier cas de contact

Les emprunts à l'hébreu sont l'illustration la plus éloquente de ces spécificités. En vertu d'un paradoxe qui s'explique par leur histoire confessionnelle accidentée et leur origine cryptojudaïque¹, seule une étroite minorité d'entre les Juifs gascons a, depuis leur établissement en France au XVII^e siècle, appris, connu et compris la langue hébraïque. Davantage versés dans les activités laïques de la vie séculière que dans l'étude des textes sapientiaux, ils se sont dans leur grande majorité satisfaits, jusqu'à aujourd'hui, de ne savoir que déchiffrer, sans chercher à la comprendre, l'ancienne langue sémitique dans laquelle le lecteur ou ministre officiant psalmodiait les prières à la synagogue. On sait d'ailleurs que les fidèles désireux de comprendre la liturgie la suivaient dans des traductions rituelles imprimées, en espagnol puis en français dès 1772 : l'hébreu, tant biblique que liturgique, ne servait, voire n'*existait* que pour la proclamation hiératique et ritualisée de la lettre sacrée.

Néanmoins, l'hébreu, bien que cantonné en une fonction que nous qualifierons d'«hiérolectale»², a fourni au parler français des Israélites d'Aquitaine un vaste contingent lexical, constitué d'au moins une centaine de formes. Comment expliquer un tel transfert de matière lexicale du liturgique au vernaculaire en présence de cette situation linguistique évoquée ? Attachons-nous à dresser une typologie critique de ces hébraïsmes. En l'espèce, l'emprunt est non seulement possible malgré la non-compréhension de la langue source, mais il est même suscité par cette situation et presque dépendant d'elle. De fait, à l'exception d'un petit nombre d'hébraïsmes apparents, dont l'étymon hébreu possède le même sens que l'emprunt dans le parler français (par exemple *rhaler* verbe trans. «manger» formé sur hébr. אכל *'akhal* «manger») et qui s'avèrent être tous ou presque des emprunts au judéo-provençal ou au judéo-italien introduits en Aquitaine en vertu de phénomènes migratoires ou par le

Une première version de ce texte a été présentée, sous le titre « Délocutivité liturgique et désacralisation : les «hébraïsmes» du parler français des Israélites de Bordeaux et de Bayonne » au 28^e Congrès international de linguistique et philologie romane, à Rome, le 20 juillet 2016. Nous remercions M. Jean-Pierre Chambon dont la lecture attentive et les suggestions ont considérablement enrichi la présente étude.

¹ Sur l'histoire des Israélites d'Aquitaine, malgré l'existence d'une bibliographie considérable et qui ne cesse de s'enrichir, la seule synthèse à être à la fois généraliste et précise demeure Léon (1893), qui retrace clairement, dans ses premiers chapitres, comment ces populations accusées de « crime de judaïsme » en Espagne et au Portugal ont cherché refuge en France où ils étaient implicitement tolérés, ce qui eut pour effet de brouiller quelque peu les frontières entre judaïsme et christianisme. Sur le cryptojudaïsme en général et le phénomène dit marrane, voir Saraiva (2001).

² Du grec ἱερός «sacré». Par «hiérolecte», nous voulons désigner en premier lieu les langues dont les fonctions n'outrepassent pas les limites de l'usage sacré. Dans les faits, une telle situation est rare : la plupart des groupes religieux assignent à leur langue liturgique (latin, grec, slavon, sanskrit, arabe classique, etc.) des fonctions profanes, littéraires et officielles notamment, qui sont parfois plus visibles même que les usages hiératiques. À ce titre, c'est par rapport au locuteur ou au groupe parlant qu'une langue donnée se définit ou non comme un «hiérolecte» : le latin est davantage un hiérolecte pour un paysan illettré qui ne fréquente la langue de Cicéron qu'à travers la *Pater* et l'*Ave* que pour le nonce apostolique qui l'emploie pour sa correspondance.

biais notamment d'argots de marchands forains³, la masse des recours lexicaux à l'hébreu dérive d'énoncés liturgiques par voie de délocutivité.

Décrit pour la première fois par Benveniste (1966 [1958] : 277-285)⁴, la délocutivité est le processus, rappelons-le, par lequel une unité lexicale a pour origine non pas une autre unité lexicale (empruntée, par exemple) mais un fragment de discours, généralement répétitif voire ritualisé, dont le nouveau sens, dans la langue emprunteuse, se construit sur la situation de communication dans laquelle le fragment de discours est énoncé. Le délocutif qui en résulte se sémantisant dans et par la situation d'énonciation, il est parfaitement indépendant de la maîtrise de la langue source par le locuteur de la langue où se crée le délocutif et innovant sémantiquement par rapport à celle-ci⁵. Est-il, de ce fait, approprié de parler ici d'emprunt — ce mot entendu comme le moyen d'accroissement du stock des unités lexicales d'une langue à partir d'autres unités lexicales d'une autre langue — et, par là même, d'hébraïsme ? Tâchons d'y répondre à partir de quelques exemples.

2. Panorama typologique de la délocutivité 'déliturgique' de base hébraïque

Les plus manifestes, et, dirons-nous, les plus ordinaires de ces délocutifs liturgiques ou plutôt 'déliturgiques'⁶ sont ceux qui se réfèrent directement à une pratique rituelle dont le nom hébreu ou araméen, généralement le premier mot d'une prière ou d'une formule oratoire, est introduit comme substantif dans le système linguistique français. À titre d'exemple, *birchout* subst. masc. "paraphrase araméenne de Gn 24 chantée lors de la cérémonie des mariages et dont la phrase d'introduction commence par hébr. ברשות *biršut*". Ce type de délocutivité est loin d'être étranger aux langues romanes : mentionnons à titre d'exemples, fr. *crédo*, *Ave (maria)*, *gloria*, qui désignent chacun, comme pour *birchout*, le texte liturgique commençant par le mot

³ Sainéan (1907) a identifié du matériel d'origine juive provençale dans des argots de marchands non cantonnés à la Provence. L'existence de routes commerciales menant de l'ancien Comtat Venaissin à la Gascogne et sur lesquelles les marchands juifs étaient actifs aura facilité ces transferts de matière lexicale. Les premiers sites de l'établissement israélite en Aquitaine, tels Peyrehorade, étaient d'ailleurs souvent des villes de foires.

⁴ On trouvera un exposé de l'origine et de l'évolution du concept dans Larcher (2003 : 389-406). Pour Benveniste, la délocutivité n'était, initialement, qu'une catégorie de verbes : le concept a été notamment critiqué par Cornulier (1976 : 116-144) et élargi par Anscombre (1979 : 69-84). Büchi (1995 : 141-163) a donné une typologie des délocutifs galloromans, qui prend en compte ceux dérivés d'énoncés liturgiques (148-149), et dont le grand mérite est d'avoir fait apparaître comme telle toute une matière délocutive tirés d'énoncés étrangers, identifiés auparavant, et toujours dans une certaine mesure, comme des emprunts. Les délocutifs tirés de la liturgie latine sont bien sûr dans ce cas. Cependant, Büchi établit un distinguo entre la série des noms de prières formés sur leur incipit, et les autres délocutifs, en particulier ceux qui ont « quitté la sphère religieuse », les premiers n'étant pas considérés par Büchi comme délocutifs. Pour notre part, nous suivons l'avis de Cornulier (1976 : 120), Létoublon (1980 : 47-54) et Anscombre (1985 : 203) qui en font des délocutifs à part entière.

⁵ Le terme de 'métonymie pragmatique' proposé par Jansen / Hoffmann (2015 : 133 *et sq.*) pour qualifier l'acte délocutif rend bien compte du processus qui le caractérise.

⁶ Nous prenons le parti de désigner par ce néologisme, formé sur le modèle de *déonomastique*, *détoponymique*, etc. et suggéré à nous par J.-P. Chambon, ces cas où l'énoncé sur lequel est construit le délocutif est un énoncé liturgique, dans le sens où, une fois emprunté, il peut perdre sa qualité proprement liturgique.

latin en question, et parfois, par extension, acquièrent des signifiés extra-liturgiques : le chant (« un Gloria de Haydn »), le laps de temps rituel (« cela n'a duré qu'un avé », exemple emprunté, comme le précédent, au *TLF*), etc. La spécificité tient ici au fait que, d'une part, ces délocutifs hébreux sont très nombreux dans notre variété et les locuteurs n'hésitent pas à en créer, sur le même modèle, pour désigner n'importe quel paragraphe du rituel⁷. La déperdition sémantique est totale : dans l'absolu, hébr. ברשות *biršut* "avec la permission" (formé de ב *be-* prép. "avec" + רשות *rešut* subst. fém. "permission") peut servir à introduire n'importe quel passage liturgique proclamé par un fidèle ; or, dans la forme figée du rituel pratiqué en Gascogne, ce mot n'introduit qu'une paraphrase d'une péricope dite lors de l'occasion spécifique du mariage, dont le motif mélodique propre est chanté dès à partir du mot d'introduction *biršut*. Si celui-ci désigne donc l'ensemble de la performance de cette péricope, ce n'est presque qu'en vertu d'un hasard pragmatique figé par délocutivité. D'autre part, ces constructions délocutives sont à tel point assimilés au diasystème français que les locuteurs ont souvent construit sur eux des dérivés suivant des règles morphologiques françaises (ou parfois gasconnes, pour les plus anciens d'entre eux), pour en tirer des noms d'agent et des verbes se référant à l'exécution de tel ou tel office. Ainsi est formé *birchouteur* subst. masc. "fidèle chargé de dire le *birchout*".

Plus spécifiques sont les délocutifs qui, par l'évocation d'un énoncé rituel, se rapportent non plus à la prière elle-même, mais à une gestuelle qui lui est associée. Celle-ci, liée dans la pratique à l'énoncé d'une prière, n'y puise pas son sens, lequel ne fait écho qu'aux circonstances de l'élocution. Ce lien sémantique, tenu *ab origine*, s'estompe parfois entièrement dans l'esprit des locuteurs : il est significatif de constater que le nombre de ces mots est aujourd'hui plus élevé chez des locuteurs laïcs et ignorant tout du rituel synagogal que chez ceux qui seraient encore aptes à en reconnaître la référence. Parmi ces formations, qui sont toujours des locutions verbales, nous avons relevé *faire osséchalom* "quitter un endroit", formé sur hébr. עשה שלום *'ose šalom* "qui accomplit la paix", début d'un segment de prière qui, dite par l'officiant, s'accompagne d'une révérence et de trois pas en arrière, d'où l'idée de « départ » associée à la locution⁸. Encore une fois, cela n'est pas étranger aux variétés

⁷ C'est à ce titre que nous nous éloignons de Büchi (1995 : 148-149), qui prétend que ces noms de prières ne sont pas délocutifs car leur processus de formation « passe nécessairement par un autonome ». Par ailleurs, on peut ajouter qu'il est, d'une part, suspect de classer comme autonome l'emploi *en français*, pour désigner une prière *dans une autre langue* (latin ou hébreu), d'un segment de celle-ci, surtout si, comme c'est souvent le cas, le locuteur n'a pas de compétence dans la langue du segment et ne lui attribue *per se* aucun sémantisme. D'autre part, un autonome supposerait une étape *x^{autonomique}* "acte de dire *x*", alors qu'aucune circonstance pragmatique ne peut mener un locuteur à vouloir nommer le *seul* premier mot d'une prière. *Birchout* n'a jamais désigné le seul mot *biršut* dépourvu du texte qui suit et dont il fait partie. Enfin, quand bien même on admettrait une définition de l'autonomie suffisamment large pour pouvoir recouvrir ces cas, on pourrait *a fortiori* prétendre, comme l'a proposé Rey-Debove (1975 : 245-251), que tout délocutif a une dimension (dé)autonomique potentielle et que les deux notions ne sont pas contradictoires.

⁸ Le même segment liturgique donne lieu, en Italie, à une locution similaire: Aprile (2012 : 106, 128, 244) signale le cognat *fare 'osé scialòm* "se retirer d'une affaire, rompre un contrat". Le sémantisme totalement différent, associé au fait que le référent liturgique en question est très fréquent dans toutes les variantes de la liturgie juive, que ce soit en Italie ou en France, permet de postuler que les deux emprunts sont indépendants l'un de l'autre. Par ailleurs, les variétés juives d'Italie sont également riches en délocutifs 'déliturgiques' indigènes : nous en avons

non-juives : nous avons même relevé l'exemple très curieux d'une locution formée par calque d'une forme délocutive se référant à la gestuelle liturgique catholique. La locution *faire kadoch* "courber la tête par effet de s'être assoupi", en apparence « empruntée » à hébr. קדוש *qadoš* "saint", est une traduction calque d'une locution attestée dans la plupart des parlers français du Midi sous la forme *faire sanctus*⁹. En effet, lors de la célébration de la messe, le prêtre catholique, en disant *Sanctus*, courbe la tête, d'où la locution 'chrétienne'. Le *Sanctus* étant la version latine d'un répons hébreu, tiré du livre d'Isaïe (Is 6, 1) et également présent dans la liturgie juive où il commence par le mot *qadoš* "saint", on peut supputer que la locution juive tire son origine dans la locution chrétienne « judaïsée » par convenance¹⁰ : en effet, dans la liturgie juive, le répons *qadoš* proprement dit ne s'accompagne aucunement de cette gestuelle. Ici même, par en effet unique de retour sémantique, le geste associé à la locution (baisser la tête en disant *Sanctus / qadoš*), geste à l'origine inconnu de la liturgie juive, y a été çà et là introduit : on rapporte que quelques fidèles, certainement ignorants de son origine ecclésiastique et réassociant le 'pseudo-délocutif' à l'acte rituel, courbaient la tête lors des offices au moment du répons *qadoš*.

Parmi les délocutifs se référant à une gestuelle, il en est encore un certain nombre qui, utilisés couramment par les locuteurs, pourraient passer pour des blasphèmes si ceux-ci n'avaient pas justement perdu depuis longtemps tout sens du tabou religieux. Certains délocutifs d'origine liturgique sont en effet ravalés à un registre argotique qui contraste avec l'image véhiculée par leur référent initial : *téquigna* subst. masc. "ivrogne" et sa conversion verbale *téquigner* verbe intrans. "boire de l'alcool à l'excès", formés sur hébr. תקיעה *teqi'ah* "(nom d'une sonnerie du *šophar* [cor rituel] proclamé avant la dite sonnerie)" ; ici, le délocutif, qui évoque le contexte du sonneur portant l'instrument aux lèvres pour y souffler, se trouve resémantisé d'un sens grotesque bien loin de la symbolique altière associée dans la tradition au cor dont le son *monte à l'Éternel*... Nombre d'autres mots peuvent illustrer de pareilles dérivations : par exemple, *michébérarh* subst. masc. "argent, richesse pécuniaire", dont la source est hébr. מי שברך *mi šeberakh*, incipit d'une formule de bénédiction récitée par l'officiant à l'intention des donateurs et bienfaiteurs de l'association culturelle israélite, qui signifie "celui qui a béni [les patriarches, bénisse...]"]. Le segment délocutif acquiert, en plus de son sémantisme nouveau, un usage comme substantif régulier après un passage par la locution *faire michébérarh* "(1.) faire une offrande ; (2.) payer dans n'importe quelle transaction" : ici, une singulière métonymie complète la délocutivité à l'œuvre.

repéré quelques exemples, parmi le matériel publié par Aprile (2012), dans notre compte rendu de cet ouvrage précieux (Nahon, 2016 : 185-188).

⁹ Attestée à Bayonne avec le même sens chez Lambert (1928 : 304) et manquant à *FEW* t. 11, p. 151a, *SANCTUS*.

¹⁰ Nous avons par ailleurs relevé, dans la variété étudiée, plusieurs autres exemples, non délocutifs, de locutions à évocation chrétienne où l'élément religieux chrétien est remplacé par un équivalent hébreu. Cette judaïsation lexicale est d'autant moins surprenante que l'on sait que les Israélites du Sud-Ouest descendent, pour beaucoup d'entre eux, des fugitifs des Inquisitions ibériques qui, accueillis en France en tant que « Marchands portugais » ou « Nouveaux Chrétiens », ont longtemps professé un catholicisme de façade avant de déclarer ouvertement leur appartenance à la religion mosaïque au cours du XVIII^e siècle.

Relevons enfin quelques locutions dans lesquelles la délocutivité liturgique est portée à son paroxysme. Il arrive qu'un mot non délocutif du lexique différentiel juif attire à lui, en vertu d'une ressemblance phonétique, un segment d'énoncé liturgique sans relation sémantique aucune avec le mot lui-même. Par exemple, à partir de l'adj. qual. et subst. *apiados* "bon vivant, homme porté sur les plaisirs", on a formé la locution intensive plaisante *apiados barourhou*, où *barourhou* sera attiré à *apiados* en vertu du fait que dans la liturgie revient souvent la locution hébr. הקדוש ברוך הוא *haqqadoš barukh hu'* "le Saint béni soit-il (un des noms de Dieu)", du fait de la ressemblance phonétique entre *apiados* et *haqqadoš*. Le même phénomène a été remarqué il y a plus d'un siècle dans le parler allemand des juifs d'Alsace :

Comme ils [les juifs d'Alsace] désignent très souvent un objet, un événement, une idée, par un terme hébreu, il leur arrive, lorsque le terme hébreu se trouve par hasard figurer dans une expression connue du Rituel ou de la Bible, de prononcer non seulement ce mot hébreu dont ils ont besoin, mais de dire, plus ou moins complète, toute l'expression où figure ce mot. Ce phénomène très habituel se reproduit même lorsque le terme employé n'est pas hébreu mais rappelle par sa contexture un mot hébreu faisant partie d'une expression connue et familière¹¹.

Nous avons même relevé le cas d'une formation de ce type où l'on conserve même, au cours du processus délocutif, le segment mélodique du passage liturgique imité. À partir de *rharguer* v. trans. "duper, escroquer", de *goy* "client, chaland", et d'un élément délocutif, d'aucuns ont formé la locution phrastique plaisante *rhargue le goy achilichi* qui peut se gloser approximativement par "allons donc, trompons le chaland", et qui, dite généralement à l'oreille d'un commerçant par son collègue derrière le comptoir, s'accompagne d'un fredonnement modal figé. Cette locution s'explique par calque phonétique d'hébr. יעמוד השלישי *ya'amod hašeliši* "que se lève le troisième !", formule hébraïque par laquelle le ministre officiant convoque un fidèle, lors de l'office du samedi matin, à lire un chapitre du Pentateuque. Les mots *rhargue le goy* remplacent *ya'amod* dont le vocalisme est presque identique, et *hašeliši* demeure enchaîné à cette locution qui, lorsque dite plaisamment par un locuteur, s'accompagne justement d'une cadence mélodique directement imitée, voire empruntée, à la formule d'appel hébraïque calquée. Dans la pratique, le fait de susurrer l'énoncé a peut-être pour effet, plutôt que de le crypter, de le faire passer, aux oreilles du profane, pour une chansonnette anodine dont la valeur d'invite moqueuse à la fraude restera inaperçue de la victime.

3. Mise en perspective

Il semble clair que la principale raison d'un si vaste phénomène de transfert lexical est la volonté des locuteurs de se constituer un particularisme incompréhensible aux oreilles du non-initié, et dont la valeur cryptolalique est d'autant plus efficace que ces mots ne sont pas recherchés pour leur sens dans la langue source mais pour un contexte référentiel que seule l'appartenance à la communauté des locuteurs peut rendre intelligible. Mais le procédé dérivationnel n'est pas inconnu des grandes langues dans leur usage général, et la motivation argotique ne suffit donc pas. Comme on l'a vu avec *sanctus* qui n'est pas un cas isolé, on peut relever des applications du même schéma morphocréateur en français général

¹¹ Debré (1912 : 278).

à partir d'énoncés rituels proférés en latin, qui, jusqu'à son éviction de la liturgie catholique, était à peu près aussi peu compris des fidèles dans les églises que l'hébreu l'était dans les synagogues de Gascogne. Certes, entre le français et le latin, un minimum d'intercompréhension permet de garder souvent un lien ténu entre la langue de l'énoncé et le délocutif résultant, comme dans fr. *lavabo* qui est tiré d'un énoncé liturgique catholique mais où même le moins latiniste des locuteurs reconnaît un rapport avec *laver*. Peut-être pouvons-nous supposer que la parenté des systèmes entre langue parlée et 'hiérolecte' bloque en partie ce transfert délocutif¹². Mais dans une situation comme celle observée chez les israélites gascons, où l'hébreu est, cela va sans dire, très différent du français, mais, de surcroît, 'mis à disposition' du locuteur que sous la forme d'une performance sonore répétitive mais sémantiquement hermétique et non analysable, tout au contraire le favorise.

Ces formes délocutives sont la conséquence d'une situation 'hiérolectale' qui ressemble à une diglossie incomplètement mise en œuvre : le français occupe aujourd'hui, sociolinguistiquement parlant, toutes les fonctions d'une langue haute ainsi que d'une langue basse, sauf celle de la sacralité, qui reste occupée par l'hébreu de la liturgie. Mais cet 'hiérolecte' n'est pas, pour la plupart des locuteurs, un système linguistique à part entière mais seulement une « manière de prier ». La liturgie hébraïque proférée n'est pas davantage qu'une suite de sons sans intelligibilité propre, ne véhiculant aucun sémantisme si ce n'est le très vague et très ténu « sentiment de sacré » que le fidèle accorde aux formes répétitives de l'office traditionnel. La parole rituelle ne peut donc s'entrecroiser avec la parole ordinaire qu'en ce qu'elle est évocatrice de référents situationnels liés à l'acte liturgique, sur lesquels un nouveau sens se crée presque *ex nihilo*. C'est alors que la délocutivité bat son plein : le contact n'étant possible que parce qu'il est délocutif, plus un groupe parlant est attaché à sa pratique rituelle et détaché de la langue du rite, plus loin va-t-il dans le processus délocutif¹³ : les derniers exemples, où un segment mélodique est emprunté tel quel en même temps que des sons syllabiques, en sont la démonstration la plus aboutie.

4. Conclusion

En présence de délocutivité, la langue et le sens de l'énoncé servant de base à l'unité lexicale délocutive non seulement importent peu, mais n'ont plus rien à faire

¹² De surcroît, le statut du latin comme langue haute d'une situation diglossique classique et donc pourvoyeuse, à côté des délocutifs délitturgiques, de vrais emprunts (dits savants) en français, brouille quelque peu les marques entre les manifestations délocutives et non délocutives – majoritaires – du contact linguistique.

¹³ La délocutivité délitturgique est à tel point devenue le procédé dérivationnel normal d'intégration du matériau de source hébraïque au français des Israélites gascons que la série des locutions verbales délocutives attire même à elle un lexème non délocutif. C'est ainsi que nous expliquons la locution *faire betarhaim* "mourir". Cette locution, formée avec *betarhaim* "cimetière", emprunté à hébr. post-bibl. בית החיים *beth haḥayim* "cimetière", litt. "maison de vie", sans doute par le judéo-italien, concurrence la forme logique *aller à betarhaim* "aller au cimetière ; mourir" (qui a un parallèle en judéo-italien de Livourne : *andare al ber-ahaim cantando* "mourir joyeusement", d'après Aprile, 2012 : 54). Construite sur le modèle *faire* + délocutif liturgique, elle n'est peut-être pas tout à fait pragmatiquement exempte de délocutivité, dans la mesure où la liturgie du service funèbre israélite contient de manière récurrente et répétitive le mot hébr. חיים *ḥayim* "vie" : l'on aurait donc là une sorte d'écho semi-délocutif liturgique dans une locution formée par attraction par une série délocutive.

dans une typologie d'ordre pragmatolinguistique qui, seule, est à même d'expliquer de manière satisfaisante ces faits morphologiques. Que l'énoncé liturgique soit hébreu, latin ou grec n'a aucune incidence¹⁴, sauf si un reliquat d'interintelligibilité, introduisant une dimension de transfert sémantique entre langue A et langue B, comme dans *lavabo*, vient parasiter la relation de pure délocutivité établie entre discours (liturgique) et langue (parlée). Dans le cadre de la constitution d'une description totale du français des israélites d'Aquitaine et de l'inventaire étymologique de la matière lexicale différentielle de ce parler¹⁵, nous avons été amenés à nous demander s'il est pertinent de considérer ces mots comme des hébraïsmes, en tant que catégorie étymologique distincte, ou comme l'effet contingent lexical des structures sémantiques françaises partagées par tel groupe parlant : nous proposons même d'y voir une illustration archétypale du paradigme délocutif dans toute son effectivité. Ramenées à une portée générale¹⁶, ces quelques réflexions et exemples nous amènent aujourd'hui à appeler à une meilleure reconnaissance, et, par suite, à un meilleur traitement de ces cas de délocutivité de base liturgique dans la lexicologie française dont ils constituent un point aussi digne d'intérêt qu'il a été jusqu'aujourd'hui négligé.

Université Paris-Sorbonne, EA4080 « Linguistique et lexicographie latines et
romanes »
peter.nahon@enc-sorbonne.fr

Références bibliographiques

- ANSCOMBRE, Jean-Claude (1979), « Délocutivité benvenistienne, délocutivité généralisée et performativité », *Langue Française* 42, 69-84.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (1985), « Onomatopées, délocutivité et autres blablas », *Revue Romane* 20, 169-207.
- APRILE, Marcello (2012), *Grammatica storica delle parlate giudeo-italiane*, Galatina, Congedo.
- BAR-ASHER, Moshé (2007), *Les traditions de l'hébreu des communautés juives du Sud-ouest de la France* [en hébreu], 2 t., Jérusalem, Institut Bialik.
- BAR-ASHER, Moshé (2013), *Les communautés juives du Sud-ouest de la France. Prières et traditions linguistiques*, Paris/Louvain, Peeters-Selaf.
- BENVENISTE, Émile (1966) [1958], « Les verbes délocutifs », in: *Problèmes de linguistique générale* [I], Paris, 277-285.
- BÜCHI, Éva (1995), « Typologie des délocutifs galloromans », in: *Estudis de lingüística i filologia oferts a Antoni M. Badia i Margarit*, Barcelone, I, 141-163.

¹⁴ C'est pourquoi nous nous distancions de Büchi (1995 : 155, 157) qui range ensemble en une catégorie particulière, improprement « étymologique », les délocutifs construits sur des « Formules latines », alors que leur origine pragmatique (liturgique, scolastique ou même juridique, par ex. fr. *ratafia* formé sur la formule de ratification de contrat *rata fiat*) est très diverse.

¹⁵ À paraître prochainement (Nahon, [2017]).

¹⁶ Qui sera approfondie prochainement dans un article de fond en préparation sur les délocutifs déliturgiques français et galloromans.

Emprunts ou délocutifs ?

- CIROT, Georges (1906), « Recherches sur les juifs espagnols et portugais à Bordeaux. Les vestiges de l'espagnol et du portugais dans le parler des juifs bordelais », *Bulletin Hispanique* 8/2, 172-189
- CIROT, Georges (1922), « Recherches sur les juifs espagnols et portugais à Bordeaux. Les vestiges de l'espagnol et du portugais dans le parler des juifs bordelais (supplément) », *Bulletin Hispanique* 24/3, 203-224.
- CIROT, Georges (1933), « Notes sur les "Juifs Portugais" de Bordeaux », *Revista da Universidade de Coimbra* 11 (*Miscelânea de estudos em honra de D. Carolina Michaëlis de Vasconcellos*), 158-172.
- CORNULIER, Benoît de (1976), « La notion de dérivation délocutive », *Revue de linguistique romane* 40, 116-144.
- DEBRÉ, Simon (1912), « Hernie inguinale-fromele », *Revue des études juives* 64, 278-280.
- JANSEN, Silke et HOFFMANN, Ruth, « Du français aux créoles – à travers la communication ? Créolisation, délocutivité et métonymie pragmatique », in: A. Thibault (éd.), *Du français aux créoles. Phonétique, lexicologie et dialectologie antillaises*, Paris, Classiques Garnier (« Linguistique variationnelle » I), 2015, 129-168.
- LAMBERT, Jacques (1928), « Sur quelques particularités du parler bayonnais », *Bulletin trimestriel de la Société des sciences, lettres & arts de Bayonne*, 275-306.
- LAMBERT, Jacques (1930), « Sur quelques particularités du parler bayonnais (supplément) », *Bulletin trimestriel de la Société des sciences, lettres & arts de Bayonne*, 258- 267.
- LARCHER, Pierre (2003), « La dérivation délocutive. Histoire d'une notion méconnue », *Historiographia Linguistica* 30/3, 389-406.
- LÉON, Henry (1893), *Histoire des Juifs de Bayonne*, Paris, Durlacher.
- LETOUBLON, Françoise (1980), « Alibi, lavabo et quolibet : à propos de la délocutivité », *Semantikos* 4/2, 47-54.
- LEVI, Albert (1913), « Les vestiges de l'espagnol chez les juifs de Bayonne », *L'Univers Israélite*, 26 sept. 1913, 71-72.
- LEVI, Albert (1930), « Les Vestiges de l'espagnol et du portugais chez les Israélites de Bayonne », *Société des sciences, lettres, arts & études régionales de Bayonne* 6, 251-257.
- NAHON, Peter (2015), « Un manuscrit espagnol ponctué de *te'amim* bibliques : un autre cahier de Pereyre ? », *Revue des études juives* 174/3-4, 399-410.
- NAHON, Peter (2016), « Compte rendu de M. Aprile, *Grammatica storica delle parlate giudeo-italiane*, Galatina, Congedo, 2012, 313 p. », *Revue des études juives* 175/1-2, 185-188.
- NAHON, Peter [2017], *Gascon et français chez les Israélites d'Aquitaine, Documents et Inventaire lexical*, Paris, Classiques Garnier, (« Travaux de Lexicographie »).
- REY-DEBOVE, Josette (1975), « Benveniste et l'autonymie: les verbes délocutifs », *Travaux de linguistique et littérature* 12/1, 245-251.

SAINÉAN, Lazare (1907), *L'argot ancien, 1455-1850, ses éléments constitutifs, ses rapports avec les langues secrètes de l'Europe méridionale et l'argot moderne*, Paris, Champion.

SARAIVA, António José (2001), *The Marrano Factory, The Portuguese Inquisition and Its New Christians 1536-1765, Translated, Revised and Augmented by H. P. Salomon and I. S. D. Sassoon* [titre original : *Inquisição e Cristãos-Novos*], Leyde, Brill.

SZAJKOWSKI, Zosa (1964), « Notes on the languages of the *Marranos* and *Sephardim* in France », in: *For Max Weinreich on his seventieth birthday: studies in Jewish languages, literature, and society*, Londres, Mouton, 237-244.

Résumé

Cet article se propose d'examiner, dans la perspective de la typologie générale, certaines dynamiques morphocréatrices à l'œuvre dans le lexique d'une variété minoritaire. Le français parlé par les israélites de Gascogne, cas typique d'une « langue spéciale » propre à un groupe restreint, puise une partie substantielle de sa matière lexicale propre dans le contact avec l'hébreu, employé comme langue liturgique, ou 'hiérolecte', par ce groupe parlant. Cependant, ces 'hébraïsmes', indépendants sémantiquement de la langue-source, ne doivent être considérés comme des emprunts, en ce qu'ils dérivent d'énoncés liturgiques par voie de délocutivité. Leur sens repose sur l'évocation de l'acte de profération ou sur un geste qui lui est associé. Après une étude typologique des cas les plus caractéristiques de ce matériau linguistique inédit, son analyse, concluant sur une reformulation du paradigme délocutif, apportera des éléments à la compréhension des faits généraux lexicologiques et linguistiques dont il relève.

Mots-clés : délocutivité, hiérolecte, langue spéciale, diglossie, hébraïsmes, emprunts.

Abstract

This article focuses on some morphological features of a minority variety of French, within general linguistic typology. The French vernacular spoken by the Jews of Gascony is an emblematic example of a narrowly used communal variety whose differential vocabulary is mainly borrowed. In this case, contact with Hebrew, used solely as a 'hieroelect' (a language serving only sacred and ritual purposes), provides much of the lexical material. However, these 'Hebraisms', semantically unrelated to the source language, cannot be regarded as loanwords, for they are built through delocutivity from liturgical acts of speech. Their meaning derives from the utterance itself or from a gesture associated with it. Following a typological study and classification of the most characteristic samples of this original material, its analysis, concluding with a renewed definition of the delocutive paradigm, will propose new elements towards the understanding of relevant general lexicological and linguistic facts.

Keywords : delocutivity, hieroelect, minority language, diglossia, Hebraisms, loanwords.

Prescriptions destinées aux auteurs

Les auteurs accompagneront leur article des renseignements suivants :

NOM
Prénom
Fonction
Adresse universitaire
.....
.....
Adresse personnelle
.....
Courriel : @

- Les articles devront être fournis en version numérique au format Word et Pdf.
- Le texte, dessins et graphes seront composés en times corps 9 interligne simple, justification 11 cm.
- Le titre de l'article ne devra pas dépasser 60 signes, le titre courant 40 signes, l'article 40 000 signes.
- Chaque article sera suivi d'un résumé en deux versions : française et anglaise. Les deux textes feront au maximum 1000 signes, espaces compris
- Les articles devront être envoyés aux adresses suivantes :

M. Philippe MONNERET	philippe.monneret@gmail.com
M. Franck NEVEU	neuvefranck@wanadoo.fr
CILF	cilf@cilf.org

La Rédaction se réserve le droit de modifier les titres et les sous-titres des articles.

Le français moderne souhaite que ses collaborateurs appliquent les rectifications orthographiques de 1990, étudiées par le Conseil supérieur de la langue française et recommandées par toutes les instances francophones compétentes, dont l'Académie française.

Le français moderne

Édition et abonnements

Conseil international de la langue française (CILF)

11 Rue de Navarin - 75009 - Paris.

Téléphone 01 48 78 73 95

Courriel : cilf@cilf.org

Site : www.le-francais-moderne.com

2 numéros/an (Abonnement : Tous pays 80 euros)

Commission paritaire n° 59242 - ISSN 0015-9409